



REGLEMENT

La 6^e

CORRIDA de Noël

- Souvenir de Ken -

Date : Dimanche 18 décembre 2022

Dernière mise à jour V01 : 14/09/2022

RECOMMANDATIONS SANITAIRES

Tout participant s'engage à respecter les règles sanitaires telles qu'elles seront définies au moment de la course. Le **pass sanitaire** pourrait donc être exigé pour l'accès à la remise des dossards (**dès 12 ans**).

⇒ **REFERENT COVID-19 : Pascal BRET (06 08 14 69 11 / pubsbret@sfr.fr)**

Cette animation concourt aux festivités de fin d'année
avec sa traditionnelle descente du Père Noël !

Organisateur : La Cité Marchande en partenariat avec les clubs de Montceau Triathlon et du Vélo-Sport Joncinois.

Principe: La Corrida est une épreuve de course à pied (à partir de 15 ans, cadettes-cadets) disputée dans les rues de la commune de Saint Gengoux-le-National.

Elle est précédée de 3 courses à pied dont 2 pour enfants.

Lieu : Commune de Saint-Gengoux-le-National (71, Bourgogne Franche-Comté). Le parcours est entièrement situé sur celle-ci.

Site d'accueil : Le site d'accueil est situé Place de l'Église au centre-ville de la cité médiévale. TOUT EN RESPECTANT LES MESURES SANITAIRES, il permettra d'installer le retrait des dossards à l'abri, l'arche avec le chronométrage, les secours et bénéficier de sanitaires à proximité (dans le hall de la Mairie et à côté de l'Office de Tourisme).

Départ / Arrivée : [Centre-ville de Saint Gengoux-le-National \(Place de l'Église\)](#).

Epreuves et horaires des courses :

13h00 – Retrait des dossards

14h00 – La poussine, course de 0,9 km pour les **Poussins** (2012-13 ; 9 – 10 ans) ou les pupilles FF Triathlon (2012 ; 10 ans)

⇒ (1 tour de 0,9 km environ) (*Rappel : 1,5 km maxi préconisé FFA*)

14h20 – La benjamine, course de 1,95 km pour les **Benjamins** (2010-11 ; 11 – 12 ans) ou les pupilles FF Triathlon (2011 ; 11 ans) et les **Minimes** (2008-09 ; 13 – 14 ans)

⇒ (1 tour de 1,95 km environ) (*Rappel : 3 kms maxi préconisé FFA*)

15h00 – La ch'tite Corrida, course de 3.90 km (**à partir de 15 ans : Cadette – Cadet / 2007 et avant**)

⇒ (2 tours de 1,95 km environ)

15h45 – La Corrida, course de 9.75 km (**à partir de 15 ans : Cadette – Cadet / 2007 et avant**)

⇒ (5 tours de 1,95 km environ)

16h20 – Première arrivée (estimation)

17h00 – Dernière arrivée (estimation)

Inscriptions : uniquement par internet, à l'avance, par le biais de notre partenaire CHRONOMETRAGE.com : <https://www.chronométrage.com/evenements>

Pas de remboursement en cas de non-participation à la course, sauf si fourniture d'un justificatif médical **avant le 22/12/2022** ou bien l'annulation de l'épreuve à cause du renforcement des mesures sanitaires ou de tout autre nature décidée par la Préfecture.

Les inscriptions seront ouvertes à partir du mar. 18/10/2022.

Elles fermeront à minuit le ven. 16/12/2022

Les inscriptions sont limitées,

telles que 50 places au total pour les deux épreuves jeunes, 80 places pour la Ch'tite Corrida et 120 places pour la Corrida.

Prix de l'engagement :
2 courses jeunes : gratuites
Ch'tite Corrida : 6€
Corrida : 10€

Ajouter à cela des **frais d'inscription** à hauteur de **1 euro** et un **supplément de 2 euros** à partir du mer. 14/12/2022 minuit.

Concurrents : Les épreuves sont ouvertes, **pour les majeurs**, sur présentation d'une licence de sport ou d'un certificat médical ; **pour les mineurs**, sur présentation d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur voir sinon d'un certificat médical (en cas d'au moins une réponse « oui » à ce questionnaire).

- Sont acceptées les licences Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running délivrée par la FFA, ou d'un « **Pass' J'aime Courir** » délivré par la FFA et complété par le médecin, en cours de validité à la date de la manifestation. Attention : les autres licences délivrées par la FFA (Santé, Encadrement et Découverte ne sont pas acceptées),
- ou d'une licence sportive, en cours de validité à la date de la manifestation, sur laquelle doit apparaître, par tous moyens, la non contre-indication à la pratique du sport en compétition, de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition et délivrée par une des fédérations suivantes :
 - o Fédération des clubs de la défense (**FCD**),
 - o Fédération française du sport adapté (**FFSA**),
 - o Fédération française handisport (**FFH**),
 - o Fédération sportive de la police nationale (**FSPN**),
 - o Fédération sportive des ASPTT,
 - o Fédération sportive et culturelle de France (**FSCF**),
 - o Fédération sportive et gymnique du travail (**FSGT**),
 - o Union française des oeuvres laïques d'éducation physique (**UFOLEP**),

ATTENTION : Pour les autres licences des fédérations délégataires telles que la **FFTri** (Triathlon), la **FFCO** (Course d'Orientation) ou la **FFPM** (Pentathlon Moderne), elles ne sont pas acceptées pour participer à une manifestation de la FFA.

- ou **pour les majeurs** et les étrangers d'un **certificat médical d'absence de contre-indication** à la pratique du sport en compétition ou de l'athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition, datant de moins d'un an à la date de la compétition (**soit à partir du 19/12/2021**), ou de sa copie

(l'attention des participants doit être attirée sur le fait qu'ils doivent en ce cas pouvoir présenter l'original à toute réquisition de l'autorité judiciaire).

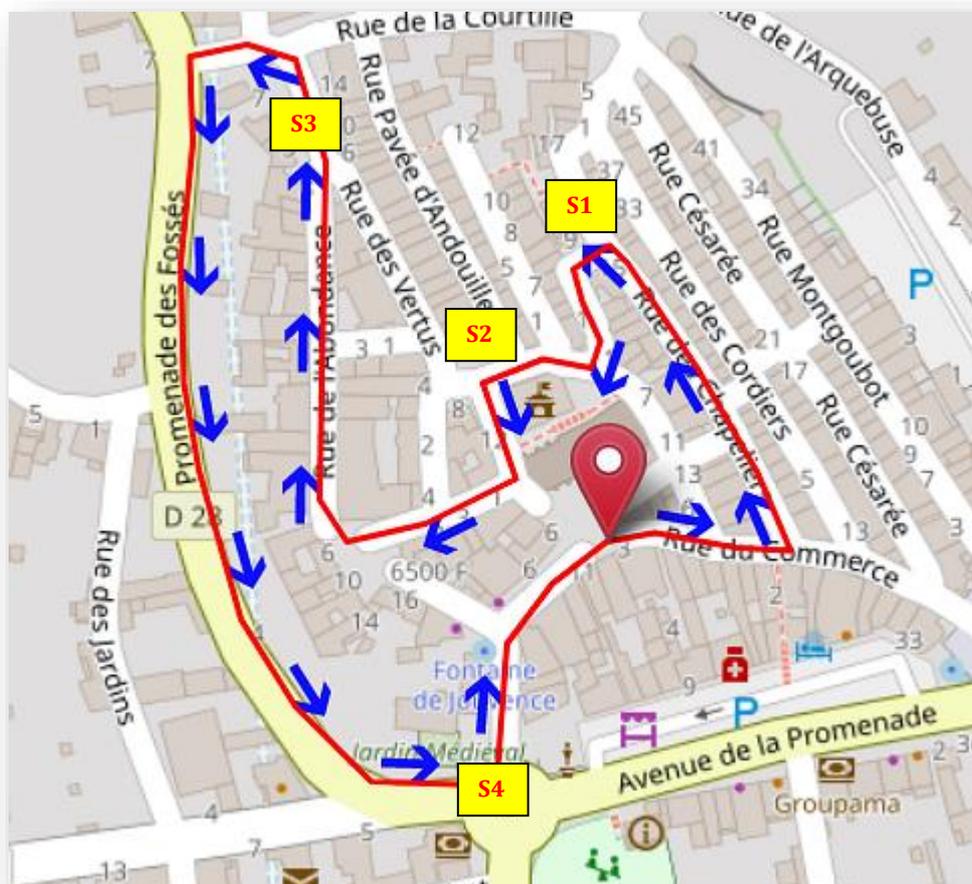
Aucun autre document ne peut être accepté pour attester de la possession du certificat Médical.

- . ou **pour les mineurs** : le sportif et les personnes exerçant l'autorité parentale renseignent conjointement un **questionnaire de santé** (**cerfa** N° 15699*01 - Ministère chargé des sports). Les personnes exerçant l'autorité parentale sur le sportif mineur attestent auprès de la fédération que chacune des rubriques du questionnaire donne lieu à une réponse négative. **A défaut**, elles sont tenues de produire un **certificat médical attestant de l'absence de contre-indication** à la pratique sportive.

Parcours :

1/ **Le circuit de la course des poussins** mesure 0,9km dans les rues de Saint-Gengoux-le-National ; il est à parcourir une fois et il emprunte des ruelles et des voies pavées.

Les routes et voies publiques seront prioritairement fermées à la circulation par des barrières et sécurisées avec des signaleurs fixés pour les carrefours qui ne pourront pas être fermés physiquement par des barrières. Voir le **DISPOSITIF DE SECURITE**



Légende



ALTITUDE & TOPOGRAPHIE



[Dénivelé négatif cumulé : 0 m - Dénivelé positif cumulé : 0 m]

Dénivelé global : 0 m

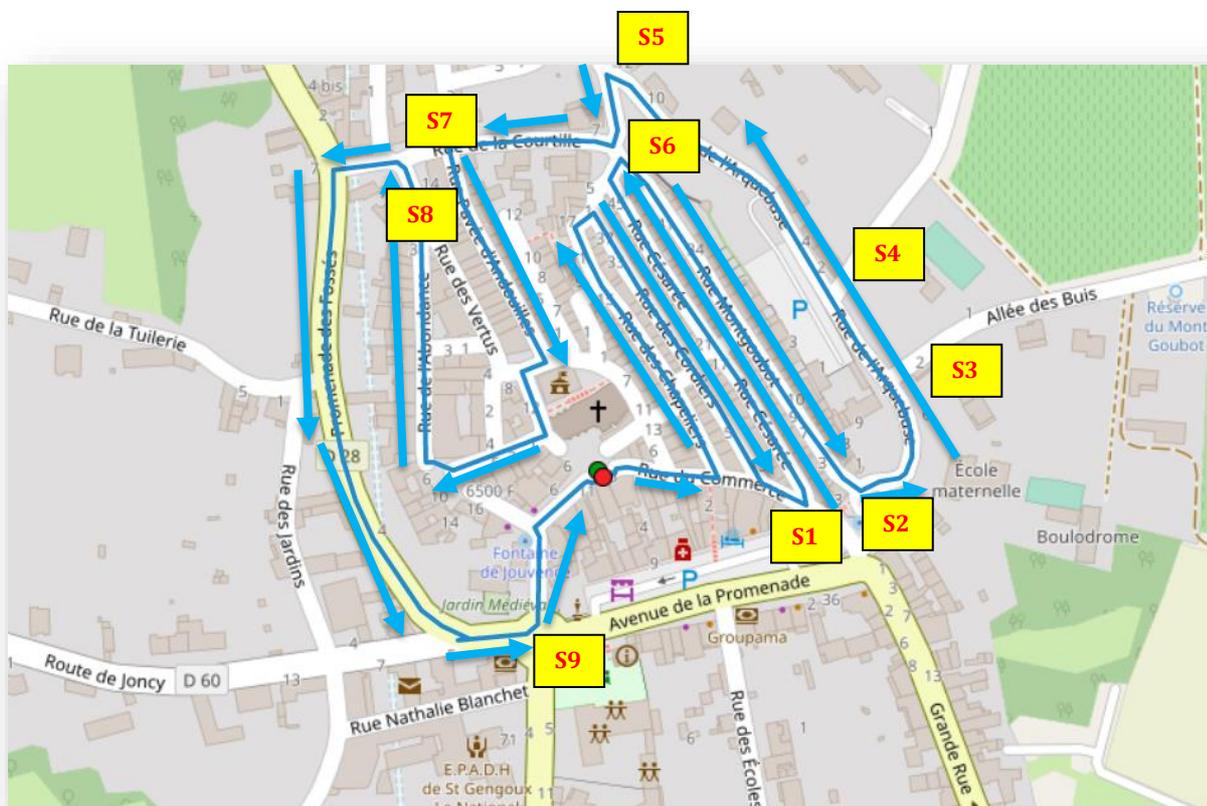
Altitude au départ : 234 m | Altitude à l'arrivée : 234 m

Altitude Maximum : 236 m | Altitude Minimum : 230 m

Suivant www.mapsdirections.info/fr et www.calculitineraires.fr

2/ Le circuit principal (Corrida, Ch'tite Corrida, Benjamins et Minimes) mesure 1,95km, environ, dans les rues de Saint-Gengoux-le-National ; il est à parcourir une, deux ou cinq fois en fonction des courses ou il emprunte des ruelles et des voies pavées.

Les routes et voies publiques seront prioritairement fermées à la circulation par des barrières et sécurisées avec des signaleurs fixes pour les carrefours qui ne pourront pas être fermés physiquement par des barrières. Voir le **DISPOSITIF DE SECURITE**



Légende

S5	5 ^{ème} Signaleur	→	Sens de la course
-----------	----------------------------	---	-------------------



Altitude au départ : 234 m | Altitude à l'arrivée : 233 m
Altitude Maximum : 245 m | Altitude Minimum : 230 m

Suivant www.mapsdirections.info/fr et www.calculitineraires.fr

Retrait des dossards : le dimanche 18 décembre 2022 de 13h00 à 14h30,
Place de l'Église à Saint-Gengoux-le-National.

Le retrait des dossards sera sur place uniquement, pas d'envoi postal.

Le port du dossard sera sur la poitrine et fixé par 4 épingles ou par tout autre moyen.

Signalisation : Balisage du parcours au sol et fléchage.

Sécurité :

- Circuit fermé à la circulation
- Secouristes (association agréée par la Préfecture de Saône-et-Loire) présents sur le site de Départ / Arrivée (à côté de la Mairie)
- Carrefours barrés ou gardés par des signaleurs en poste fixe.

Assurance: Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux non-licenciés de s'assurer personnellement.

Droit à l'image : De par son engagement, le participant autorise l'organisateur, les partenaires et les medias à utiliser les images sur lesquelles il pourrait apparaître, ceci dans le cadre de reportages ou de promotion de l'événement.

Classement :

- 2 courses jeunes : le chronométrage des épreuves sera assuré, manuellement, par le club Montceau Triathlon.
 - Classement de la course Benjamins Minimés, en ligne, sur les 2 pages FACEBOOK et INSTAGRAM de la « Corrida de Saint Gengoux le National 71 / Souvenir de KEN »
 - **Pas de diffusion du classement de la course poussins car cela reste une animation (selon réglementation FFA)**
- Ch'tite Corrida et Corrida : le chronométrage de l'épreuve sera assuré par des puces sur les dossards.
 - Affichage du temps et classement des concurrents sur écran plasma dès la ligne d'arrivée franchie ;
 - Edition d'un diplôme en ligne ;
 - Classement de la course en ligne dès le dimanche 18 décembre en soirée,
 - <https://prestations-lateam.com/index.php/resultats/>

Suivi des participants :

Chaque course sera ouverte par un vélo.

Le dernier participant sera suivi par un autre vélo.

Tout participant qui abandonne doit le signaler à l'Organisation et rendre son dossard.

L'Organisateur devra s'assurer qu'il ne reste plus aucun participant sur le parcours à l'issue de chaque course.

Récompenses :

- Courses jeunes :
 - **Lot à chaque participant donné avec le dossard ;**
 - + 1 lot au **3 premiers de chaque course, fille et garçon**, pour les catégories suivantes :
 - Poussins
 - Benjamins
 - Minimes

- Ch'tite Corrida et Corrida
 - **Lot à chaque participant donné avec le dossard ;**
 - + récompenses **aux 3 premiers du classement scratch femme et homme ainsi qu'à chaque catégorie d'âge femme et homme.**

Les récompenses ne seront données qu'aux coureurs présents lors de la remise des prix, à partir de 17h15 (estimatif), Place de l'église de Saint-Gengoux-Le-National.

Responsabilité : En s'inscrivant pour cette épreuve, le concurrent reconnaît avoir pris connaissance de ce règlement et en accepter toutes les clauses.

RECOMMANDATIONS SANITAIRES

Tout participant s'engage à respecter les règles sanitaires telles qu'elles seront définies au moment de la course. Le **pass sanitaire** pourrait donc être exigé pour l'accès à la remise des dossards (**dès 12 ans**).

⇒ **REFERENT COVID-19 : Pascal BRET (06 08 14 69 11 / pubsbret@sfr.fr)**
